



Vendredi 09AVRIL 2021

L'an deux mille vingt un, le 9 avril, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de STGENIEZOMERLE se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur LIONEL JEAN, Maire

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19H00 et procède à l'appel des membres du Conseil Municipal

Présents : JEAN LIONEL-JURBERT MFRANCE-VONTRAT ANDRE-BOYER MAXIME-AIGUEPERSE CHRISTINE-CHAUZEIX SARAH-GUBERT NATHALIE-

A l'unanimité, M.me JURBERT M-FRANCE est désignée Secrétaire de séance par le Conseil Municipal

➤ BUDGETS EAU/COMMUNE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par **7 voix** adopte les budgets primitifs de la Commune /Eau pour 2021 dont les crédits sont votés par chapitre

Budget général COMMUNE

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 324 840.44€

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 217 050.00€

Budget général EAU

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 58 124.94€

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 48 498.68€

Vote des taux 2021 de la fiscalité locale selon le détail ci-dessous

Taxe foncière (bâti) 36.08%

Taxe foncière (non bâti) 37.00%

Non changés

Vote des subventions 2021 aux associations pour un montant de 1450.00€

➤ **CONTRAT DE LOCATION DE 1 AN / RENE ALRIC 01042021AU31032022**

Le conseil municipal accepte de renouveler la location du petit logement de l'ancien presbytère non meublé à M .René ALRIC à dater du 01042021 au 31032022 aux conditions stipulées dans le contrat de location de un an
Révision du loyer suivant l'indice de référence INSEE

➤ **PARTICIPATION AUX DEPENSES DE LA FDEE19-ANNEE2021**

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité accepte de verser une participation de 496.39 € au titre de l'année 2021

Opte pour l'inscription au budget principal 2021 de cette participation art. 6554 de la section de fonctionnement

➤ **Questions diverses :**

-CAF(capacité d'autofinancement) négative(-37971€) malgré un reste à réaliser au 31.12.2020 de 50772€ en dépenses d'investissement

Le comptable conseille à l'ordonnateur de diminuer les dépenses de fonctionnement du budget principal, de choisir par ordre de priorité les investissements 2021

-Pas de recrutement immédiat suite au départ en retraite de l'agent technique au 01.07.2021

-Travaux de voirie 2021 à réaliser en septembre (scierie Prend le Garde-route de chassagne/ Pont Ensagnac-station suppression)

Subvention DETR sollicitée auprès de l'Etat

Séance levée à 23H30

LE MAIRE
Lionel JEAN

LE SECRETAIRE DE SEANCE
JURBERT MFRANCE



MAXIME BOYER

André VONTRAT

Christine AIGUEPERSE

Sarah CHAUZEIX

Nathalie GUBERT